

Entente de services professionnels

Le 14 mai 2001

Monsieur André Saharov
 Consultation GALSA inc.
 48 Sunny Acres
 Baie D'Urfé (Québec)
 H9X 3B9

Gestion et Performance M.T.
 Hydro-Québec
 855 Ste-Catherine Est, 4^e
 Montréal (Québec)
 H2L 4P5

Téi. : 840-3000 poste 5660
 Téléc. : 840-5805
 Courriel: hebert.francois@hydro.qc.ca

Objet: NUMÉRO DE L'ENTENTE DE SERVICES : 16003-01-001-FSC

Monsieur,

Nous vous confirmons que l'unité Gestion et Performance Matériel de transport d'Hydro-Québec désire retenir les services de votre firme afin de faire l'analyse de nos critères de remplacements d'unités présentement en vigueur.

Les services sont requis entre le 15 mai 2001 et le 30 juin 2001 et le montant maximum autorisé pour les réaliser est de 5 500 \$ excluant les taxes, conformément à votre offre de services datée du 30 avril 2001.

Votre entreprise doit s'engager à garder confidentiels l'information fournie par Hydro-Québec et l'ensemble des travaux réalisés pour Hydro-Québec. L'accès à ces renseignements doit être limité aux personnes qui ont besoin de les connaître pour réaliser les travaux.

Tout projet de publicité en rapport avec le contrat doit être préalablement autorisé par écrit par Hydro-Québec.

Tous les travaux exécutés par votre entreprise et tous les produits qui en découlent deviennent, au fur et à mesure de leur réalisation, la propriété d'Hydro-Québec. Cependant, votre entreprise en assume la garde, le contrôle et la responsabilité qui en découlent jusqu'à leur remise à Hydro-Québec.

Votre entreprise doit céder à Hydro-Québec tous les droits qui se rapportent à ces travaux et produits dont les droits d'auteur, les droits visés par les lois sur les dessins industriels, sur les marques de commerce et sur les brevets. Votre entreprise doit s'engager également à poser les gestes requis pour protéger et permettre l'exploitation de ceux-ci. De plus, votre entreprise doit renoncer aux droits moraux.

Votre entreprise doit maintenir en vigueur pendant la durée des travaux toutes les polices d'assurances que vous jugez à propos pour couvrir tous les risques inhérents à votre entreprise en relation avec la présente entente.

À la fin des travaux, vous devez nous présenter l'original et une copie de la facture ainsi que les pièces justificatives. Vous devez y indiquer le numéro de l'entente de services qui est mentionné en rubrique et adresser votre facturation comme suit :

Gestion et Performance M.T.
HYDRO-QUEBEC
Monsieur François Hébert
Chef Gestion et Performance M.T.
855 Ste-Catherine Est, 4^e étage
Montréal (Québec)
H2L 4P5


Veillez signer cette lettre et en retourner une copie à Monsieur François Hébert à l'adresse ci-dessus indiquée. Si des précisions vous sont nécessaires, vous pouvez communiquer avec ce dernier au numéro (514) 840-3000 poste: 5660.

Recevez, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



François Hébert
Chef Gestion et Performance
Matériel de transport

Lu et accepté par:



André Saharov
Consultation GALSA inc.